



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 088



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 mars 2018

Président

M. Stephen Fuhr

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 27 mars 2018

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Bonjour. Je voudrais souhaiter la bienvenue à tout le monde au Comité de la Défense.

Ce matin, nous accueillons Kevin J. Scheid, directeur général, Agence d'information et de communication de l'OTAN; le général à la retraite Raymond Henault, ancien chef d'état-major de la Défense; et le lieutenant-général à la retraite Charles Bouchard, ancien commandant de l'opération Unified Protector de l'OTAN.

Messieurs, je vous remercie de votre présence.

Je vais céder la parole à M. Henault afin qu'il prononce la première déclaration préliminaire.

Général (à la retraite) Raymond Henault (ancien président du comité militaire à l'OTAN (2005-2008), et ancien chef d'état-major de la Défense du Canada (2001-2005), Aviation royale du Canada (1968-2008), à titre personnel): Bonjour, distingués membres du Comité permanent, et mesdames et messieurs.

J'ai déjà été présenté par le président. Je vous en remercie infiniment.

Je pourrais ajouter que je suis également actif à l'échelon de l'industrie depuis maintenant environ 10 ans, c'est-à-dire depuis ma retraite. J'ai aussi apporté cela à ce secteur. J'ai également eu le grand privilège, l'an dernier, de faire partie des quatre membres du conseil consultatif du ministre qui ont procédé à l'examen des politiques de défense, lequel a été publié en juin dernier.

Évidemment, je suis très heureux d'être des vôtres ce matin. Merci infiniment de m'avoir invité à parler de l'OTAN.

[Français]

Monsieur le président, je vais faire mes commentaires principalement en anglais. Une traduction vous a déjà été transmise. Ensuite, je serai heureux de répondre à vos questions dans la langue de votre choix.

[Traduction]

J'ai servi longtemps au sein de cette organisation. Comme la plupart d'entre vous le savent — selon moi —, j'ai notamment commandé un escadron d'hélicoptères en Allemagne — que Charlie a également commandé — à la fin des années 1980, et assuré la surveillance de la contribution canadienne à l'OTAN en tant que chef d'état-major adjoint de la Défense, et, plus tard — de 2001 à 2005 —, en tant que chef d'état-major de la Défense. J'ai été président du Comité militaire de l'OTAN, le plus haut poste militaire au sein de l'alliance, de 2005 à 2008. Ce poste est occupé par un chef de la Défense en exercice élu par ses pairs.

En passant, à titre de président, j'avais pour responsabilité de représenter tous les chefs de la Défense de l'OTAN au quartier général de l'organisation, de fournir des avis militaires consensuels au Conseil de l'Atlantique Nord, et de transformer — par l'intermédiaire du comité militaire — l'orientation politique en ordres militaires pour les forces et les partenaires de l'OTAN.

[Français]

Comme plusieurs d'entre vous le savent, j'étais le chef d'état-major de la Défense le jour des attaques du 11 septembre 2001. Ces attaques ont été perpétrées seulement quelques mois après ma prise du commandement. Évidemment, elles ont grandement défini mes priorités et mes actions comme chef d'état-major au cours des quatre années qui ont suivi.

[Traduction]

Mon service subséquent au quartier général de l'OTAN en tant que président du Comité militaire a également été fortement marqué par la mission subséquente en Afghanistan — la FIAS, comme on l'appelle couramment — et par le passage à la phase de combat de la mission de l'Alliance en Afghanistan, que vous connaissez très bien, je le sais. Par conséquent, j'ai eu le privilège de participer directement aux activités menées par l'OTAN à maints égards durant et après la Guerre froide ainsi que durant la période de l'après-11 septembre, au cours de laquelle l'OTAN s'est fortement mobilisée dans le cadre d'opérations hors zone.

L'évolution de la mission régionale de l'OTAN, dont la portée a été étendue à l'échelle mondiale, a été difficile pour l'Alliance, comme je pense que nous le savons tous. Elle a mis à rude épreuve le centre de gravité de l'OTAN, qui a toujours été, de mon point de vue, la solidarité sur les plans politique et militaire.

Les membres du Comité ici présents sont sûrement au courant de la participation et du dévouement de l'OTAN et du Canada dans le cadre du conflit des Balkans, dans les années 1990, y compris la campagne aérienne du Kosovo, dans laquelle j'ai joué un rôle important pour ce qui est de montrer ce qui se passait au public. Nombre d'entre vous savent également que la mission au Kosovo représentait la toute première fois que l'OTAN participait à des opérations de combat sans qu'une résolution ait été adoptée au Conseil de sécurité de l'ONU, sous le régime du droit humanitaire international. En passant, cette mission est encore en cours à ce jour, après maintenant 18 ans de présence au Kosovo, avec près de 4 000 soldats.

Il ne faudrait également pas oublier que la réaction de l'OTAN aux attentats terroristes du 11 septembre, après lesquels l'article 5 a été invoqué pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance, a entraîné le déploiement d'avions d'alerte et de contrôle de l'OTAN aux États-Unis, immédiatement après les attaques. En conséquence de cette intervention, des ressources maritimes ont également été consacrées à la mission antiterroriste menée dans la Méditerranée, laquelle a duré jusqu'en 2016 et s'est maintenant transformée en opération de sécurité maritime. Quoi qu'il en soit, dans ce cas-là, ce qui a compté, c'était la longévité.

La Force internationale d'assistance à la sécurité, ou la FIAS, est une mission qui est fermement ancrée dans notre esprit à tous, en tant que Canadiens, en raison de la forte participation canadienne aux côtés de tous les membres de l'OTAN, et, bien entendu, des coûts très élevés. J'ajouterais à votre intention que l'OTAN a récemment annoncé qu'elle ajouterait 3 000 formateurs à cette mission, ce qui portera encore une fois le total de soldats à 16 000, ce qui représente tout de même un engagement important pour l'OTAN dans ce pays.

Plus récemment, la réaction de la Russie au bouclier antimissile européen, son annexion de la Crimée, la déstabilisation de l'Ukraine qui en a découlé et les menaces qui pèsent sur le flanc oriental de l'OTAN ont créé de nouvelles tensions importantes pour l'Alliance. Encore une fois, le Canada est admirablement monté au créneau à l'égard de tous ces enjeux en apportant une contribution aérienne, navale et terrestre appropriée à la présence militaire avancée accrue en Europe orientale et centrale, et plus particulièrement dans les pays baltes. Enfin, n'oublions pas le leadership et la contribution des forces au sein du groupe tactique multinational en Lettonie, qui connaît beaucoup de succès, jusqu'ici.

● (0850)

Je devrais vous mentionner le fait que la décision prise par le Canada de diriger ce groupe tactique multinational en Lettonie était très importante du point de vue de la crédibilité du Canada. Cette décision a rétabli une grande part de sa crédibilité, qu'il avait perdue en conséquence d'un certain nombre d'événements, notamment à cause de son retrait de la mission aérienne d'alerte et de contrôle de l'OTAN à Geilenkirchen, à laquelle le Canada — comme je sais que vous le savez — a recommencé à participer, du moins, en partie, du point de vue du financement; de son retrait du projet de surveillance aérienne et terrestre; et de son retrait de l'Afghanistan.

[Français]

La majorité des représentants de pays que nous avons rencontrés pendant notre séjour à Bruxelles nous ont manifesté leur gratitude. Les consultations publiques avec l'Alliance ont été très productives. Tous les représentants de pays à qui nous avons parlé de l'Afghanistan et de l'OTAN étaient très contents que le Canada se soit réengagé envers l'OTAN.

[Traduction]

Ces mesures prises par le Canada, surtout les actes de leadership que nous avons accomplis en Lettonie, ont envoyé un message très fort à l'OTAN.

Beaucoup de pressions sont exercées, comme vous le savez très bien. Les opérations comme celle qui a été menée en Libye il y a maintenant un certain temps, mais dont Charlie a été commandant; l'expansion continue de la capacité militaire chinoise, qui a causé des problèmes à de nombreux pays de la région de l'Asie-Pacifique; tout ce que nous avons vu en Iraq, en Syrie et dans d'autres régions du Moyen-Orient; une Union européenne divisée, même si j'ajoutais que les relations entre l'OTAN et l'Union européenne sont bien meilleures maintenant qu'elles ne l'étaient durant ma période à

l'OTAN et qu'elles s'améliorent constamment; la menace de la Corée du Nord; les pressions liées aux changements climatiques, qu'on oublie souvent; la migration de masse; et l'expansion du terrorisme ont certainement mis l'Alliance à rude épreuve depuis un certain temps.

Malgré tout, les États membres, y compris le Canada — à mesure que ces événements se déroulaient —, ont suivi un processus de transformation très important. Tous se sont adaptés à divers degrés à cet environnement de sécurité changeant.

De mon point de vue d'ancien militaire et de personne qui se tient au courant de la situation relative à la défense et à la sécurité en raison du poste que j'occupe actuellement dans l'industrie, je demeure certes un ardent défenseur de l'OTAN en tant qu'organisation régionale et politico-militaire qui, selon moi, est la gardienne de la primauté du droit et de la démocratie, bien sûr.

[Français]

Aussi, je crois fermement au processus de prise de décision par consensus de l'OTAN, en dépit des problèmes qui y sont associés, surtout au Conseil de l'Atlantique Nord et au comité militaire. Les décisions qui sont prises rehaussent beaucoup la crédibilité de l'OTAN, surtout lors des opérations.

[Traduction]

C'est une façon difficile de prendre des décisions, je peux vous l'assurer, mais qui est très importante. Elle assure non seulement la crédibilité qui est requise, mais aussi l'engagement et la conviction des pays à l'égard du fait qu'il faut poursuivre les missions, surtout lorsqu'elles deviennent plus difficiles.

Tout cela a permis de maintenir avec pas mal de succès l'OTAN dans son consensus politico-militaire — si on veut —, du fait qu'elle a gagné la guerre froide sans qu'un coup de feu soit tiré, pour ainsi dire. Elle s'est vraiment adaptée et se transforme continuellement. Elle le faisait quand j'y étais, et elle continue de se transformer à notre époque.

En passant, certains ne sont pas d'accord. Je sais que certains ne sont pas d'avis que l'OTAN est aussi utile qu'auparavant. De mon point de vue, toutefois, elle est très importante d'un certain nombre de points de vue, notamment celui de l'établissement et du maintien du lien transatlantique, qui, à mes yeux, compte parmi les forces directrices de l'OTAN.

Dans ce contexte, je veux simplement mentionner rapidement quelques éléments au sujet de la façon dont l'OTAN s'est transformée depuis un certain temps, tout en continuant de se concentrer clairement sur les trois missions principales suivantes: la défense et la dissuasion collectives, la gestion de crise et la sécurité coopérative au moyen de partenariats stratégiques.

Le sommet du pays de Galles qui a eu lieu dans une période de grande incertitude, a néanmoins été décisif, car il s'agissait d'un moment important, où il fallait absolument reconnaître le terrorisme et ses conséquences, ainsi que les problèmes liés à la migration de masse, soit des questions de premier plan à ce moment-là. Ce sont des défis complexes. Ils continuent de mettre à l'épreuve les capacités collectives de l'OTAN, et l'organisation y a vraiment réagi comme elle le devait.

Afin de régler ces problèmes, et surtout de tenir compte de l'environnement de sécurité qui évoluait, les partenaires et les alliés de l'OTAN ont établi un plan visant à créer le plan d'action pour la réactivité. C'était un plan très important, à mon avis: une extension de la force d'intervention de l'OTAN, qui était une excellente initiative, mais dont la mise en place a pris beaucoup de temps.

•(0855)

Ce plan d'action pour la réactivité comprend des mesures d'assurance et d'adaptation qui augmentent vraiment l'état de préparation et la réactivité de l'Alliance. L'assurance représente un certain nombre de mesures. Il s'agit d'un vaste éventail d'exercices terrestres, maritimes et aériens que nous observons continuellement. L'adaptation, ce sont les changements auxquels on s'attend à long terme, y compris la force d'intervention de l'OTAN, le plan d'action pour la réactivité dont je viens de parler, la force opérationnelle interarmées, qui jouit d'un état de préparation très élevé, et le renforcement des forces navales permanentes.

En outre, comme j'ai parlé au commandant de la Marine pas plus tard qu'il y a quelques jours, je sais que le volet de la Marine demeure très actif, tout comme le volet aérien des Forces canadiennes.

Plus récemment, et en conséquence du sommet de 2016, on a renouvelé l'accent sur la défense, sur la dissuasion et sur la projection de la stabilité, qui seront les éléments clés du sommet qui se tiendra en juillet prochain. L'OTAN a clairement respecté son engagement à l'égard de la défense et de la dissuasion grâce à la présence militaire avancée accrue dans les pays baltes, dont nous avons connaissance.

[Français]

Comme cela a été mentionné, le leadership du Canada en Lettonie est absolument crucial et a été très bien reçu encore une fois.

[Traduction]

De plus — encore une fois, ces éléments ne sont pas très visibles, mais il importe de les souligner —, ces derniers temps, les alliés ont établi une présence militaire avancée dans la région de la mer Noire en augmentant le nombre de soldats et grâce à des exercices et à un entraînement sous la direction de la Division multinationale sud-est, qui est située en Roumanie. Ce quartier général a atteint sa pleine capacité opérationnelle pas plus tard que l'an dernier, en juin 2017.

En raison d'autres problèmes et menaces dans la région méridionale de l'OTAN, les alliés ont également établi un volet appelé « cadre pour le sud », qui améliore la connaissance de la situation et les efforts de coopération sur le flanc sud. C'est très important en raison de ce qui se passe en Irak, en Syrie et ailleurs. Ce cadre est créé grâce à une plaque tournante qui est située à Naples et qui a atteint sa capacité opérationnelle en septembre 2017. Tout cela est très important aux fins du maintien complet — si on veut — de la posture de dissuasion et de défense et est complété par d'autres éléments, comme les capacités de préparation cybernétiques, nucléaires et civiles.

Enfin, en ce qui a trait à la projection de la stabilité — encore une fois, cela correspond aux accords conclus lors du sommet de Varsovie tenu en 2016 —, l'OTAN a mis tout autant l'accent sur ce volet, qui sera important dans le cadre du sommet à venir.

Sans vous donner trop d'exemples, cette projection de la stabilité est très importante et exige beaucoup de soldats, bien entendu. Cela englobe les opérations menées en Afghanistan — l'opération Resolute Support —; les Balkans, que j'ai mentionnés; le renforcement des capacités en Irak; l'entraînement, qui est à venir; la lutte contre le terrorisme; et la coopération avec quelque 40 partenaires de partout dans le monde. L'établissement, le maintien et l'entretien de ces relations, non seulement avec les membres, mais aussi avec les pays partenaires, ont été un volet important du travail que je faisais durant ma période à l'OTAN.

Dans cet environnement, l'organisation est certainement très consciente, elle aussi, de la lutte contre le terrorisme et de ce qu'elle

suppose, et elle se concentre beaucoup sur le combat, mais aussi sur le fait de s'assurer que ses États membres en particulier sont capables de le faire par eux-mêmes. À mon avis, le Canada a montré très adroitement son approbation de l'approche de l'OTAN que je viens tout juste de décrire, au moyen des engagements qu'il a pris à l'égard de la défense dans la nouvelle politique de défense intitulée « Protection, Sécurité, Engagement » publiée l'an dernier.

En conclusion, je demeure fermement d'avis que l'OTAN compte parmi les principales organisations qui contribuent à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans le très vaste spectre des menaces et des problèmes que nous connaissons. La solidarité entre les 29 États membres actuels — il y en avait 26, quand j'y étais — est ancrée dans les rouages politiques et militaires qui régissent ce processus décisionnel, le processus relatif au consensus dont j'ai parlé. L'organisation a atteint une interopérabilité importante avec ses partenaires de partout dans le monde et connaît du succès depuis maintenant près de sept décennies, ce qui, encore une fois et à mon avis, en fait l'une des alliances les plus fructueuses de l'histoire.

Il se passe également un certain nombre de choses du point de vue du dialogue, et je ne veux pas trop m'y attarder, compte tenu du temps. Certes, le Conseil OTAN-Russie est encore un élément important. Malgré toutes les pressions actuelles liées à la Russie, ce conseil s'est réuni six fois au cours des deux dernières années, dont trois en 2017. Ce dialogue, que l'OTAN est très déterminée à maintenir, demeurera très important, surtout compte tenu de la capacité de défense antimissiles qui existe maintenant dans le secteur européen.

•(0900)

Bien entendu, en tant que pays fondateur, à mon avis, nous avons un engagement et une responsabilité à l'égard du maintien du succès qu'a connu l'OTAN et qu'elle a maintenu tout au long de son existence. À mes yeux, le maintien de la force de notre lien transatlantique avec l'Alliance revêt toute son importance grâce à la contribution efficace et significative que nous continuons d'apporter sous la forme de capacité, de gens et de fonds.

J'ai le privilège de servir l'Alliance à l'échelon le plus élevé de sa structure de commandement militaire. Comme vous pouvez le constater, je demeure l'un de ses plus fervents et loyaux partisans. J'en parle très souvent. J'ai hâte de connaître le résultat du sommet de Bruxelles, qui, je l'espère, lancera l'organisation dans une direction de plus en plus positive.

Sur ce, je vous remercie infiniment.

Le président: Merci, général Henault.

Général Bouchard.

[Français]

Lieutenant-général (à la retraite) Charles Bouchard (ancien commandant de l'opération Unified Protector de l'OTAN, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vais m'adresser à vous dans la langue de Shakespeare, mais je pourrai répondre à vos questions dans la langue de Molière, si vous le désirez.

[Traduction]

Vous savez tous qui je suis, d'une certaine manière. J'ai eu l'insigne honneur de servir mon pays au sein des Forces canadiennes pendant plus de 37 ans. J'ai pris ma retraite en 2012. Depuis, j'ai continué à participer aux affaires liées à la défense et à la sécurité en offrant un soutien aux Forces canadiennes en tant que mentor principal. Mon engagement à l'égard de la sécurité et de la défense du Canada perdure aujourd'hui, car j'occupe actuellement le poste de président-directeur général de Lockheed Martin Canada.

Je suis ravi de comparaître aujourd'hui afin d'aborder cette question importante. En 2001, j'ai rédigé au Collège d'état-major un document qui concluait essentiellement que l'Alliance était vouée à l'échec si aucun changement majeur n'était apporté. Les événements du 11 septembre, mon affectation au Commandement de la force interarmées de Naples de l'OTAN, en Italie, et ma nomination subséquente au théâtre de commandement aux fins de l'opération Protecteur unifié ont changé radicalement la face de l'OTAN et mon attitude à son égard. J'ai été témoin de l'éveil d'une alliance vibrante, quoique lente. Aujourd'hui, je crois que l'OTAN demeure pertinente et qu'il s'agit d'un pilier de la politique en matière de défense et de sécurité du Canada.

Ma relation avec l'OTAN remonte à 1977, époque où je pilotais, à titre de jeune lieutenant, des hélicoptères tactiques dans le cadre de l'Exercice de l'OTAN de transfert aérien de troupes américaines vers l'Europe, en Allemagne. Quelques années après le général Henault, j'ai aussi commandé le 444^e escadron. De fait, j'ai été le dernier officier commandant, et j'ai ramené l'escadron au Canada à la fin de ma période de service. Le matin du 11 septembre, j'exerçais mes fonctions de commandant adjoint pour la région américaine du NORAD. Dans le cadre d'une intervention au titre de l'article 5 — comme l'a mentionné le général —, nous avons vu les appareils AWACS de l'OTAN arriver en Amérique du Nord pour contribuer à la défense des États-Unis. Comme m'a dit un général américain à l'époque, c'est comme si le sang coulait en sens inverse. J'ai également servi en tant que commandant de la région canadienne du NORAD et commandant adjoint du NORAD, et j'ai été témoin de la résurgence d'activités de bombardiers russes sur les versants septentrionaux de l'Amérique du Nord.

Mon collègue, le général Henault, vous a parlé des impératifs stratégiques de l'OTAN. Je concentrerai mes commentaires à l'échelon du théâtre, où la stratégie rencontre les opérations et donne lieu à l'application d'une force contrôlée.

Je suis heureux de constater que les forces de l'OTAN sont engagées sur de multiples fronts terrestres, maritimes et aériens. Le général les a mentionnés, alors je ne le ferai pas. Ce sont tous des exemples éclatants de nombreuses capacités polyvalentes de l'Alliance. Nous devons rester mobilisés, sans quoi nous allons céder notre liberté démocratique à des entités malveillantes.

Pour être clair, la menace reste présente. À la lumière des activités hostiles de la Russie, je vous dirais que nous sommes dans une deuxième guerre froide. Toutefois, ce qui me préoccupe, c'est la possibilité qu'il n'y ait qu'un côté qui y consacre de l'argent. L'OTAN a subi une longue période de financement réduit, et nous observons certains des résultats aujourd'hui. Au Canada, nous avons des Forces armées canadiennes disposées à intervenir, mais qui ne font pas l'objet d'un financement approprié, ce qui entraîne une réduction de ses capacités en raison d'une absence de modernisation.

Les mesures prises par la Chine, la Corée du Nord et l'Iran sont d'autres indicateurs clairs du fait qu'une menace pèse sur notre

société, laquelle se concrétisera par des actes directs, par des attaques indirectes ou par la simple possibilité de passage à l'acte.

Les mesures prises par des gouvernements despotiques et les actes criminels qu'ils commettent contre leur propre peuple doivent également être pris en considération. Ces actes ont occasionné des migrations de masse de réfugiés. Aujourd'hui, plus de 66 millions de personnes sont déplacées. Les pertes militaires diminuent, mais le nombre de victimes civiles augmente. Les attaques fréquentes et à petite échelle contre des civils sans défense sont plus faciles à cacher, mais elles causent autant de dommages que toute mesure de combat conventionnelle. Nous avons la responsabilité de protéger les personnes qui ne peuvent pas se défendre et de créer un environnement dans lequel la diplomatie et l'autonomie gouvernementale peuvent prendre racine. Il est difficile de se défilier devant la responsabilité de protéger, mais il faut l'aborder d'une manière holistique.

Ces menaces existeront pour les prochaines décennies; par conséquent, au moment de combler nos besoins et de renforcer nos capacités, nous devons établir une force armée qui pourra garder notre pays en sécurité pour les 40 prochaines années et au-delà. La composition, la posture et l'équipement de notre force doivent être adaptés à ces besoins à long terme qui transcendent le mandat d'un seul gouvernement.

De nombreuses personnes et moi-même appuyons pleinement la nouvelle politique de défense relative à la protection, à la sécurité et à l'engagement du Canada. Je félicite le gouvernement d'avoir établi la nouvelle politique, et je peux seulement demander que l'engagement à l'égard de sa mise en oeuvre demeure, quel que soit le parti politique au pouvoir. Nous avons déjà entendu de tels plans, et j'espère que nous tirerons des leçons du passé et que nous verrons son évolution se poursuivre.

Du point de vue d'un commandant, la mission à laquelle j'avais été affecté en Libye était une opération liée à la responsabilité de protéger menée en dehors du théâtre. On nous avait donné pour tâche de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population. Il ne s'agissait pas d'un changement de régime, comme certains l'ont mentionné. De fait, ce que je souhaitais, c'était voir Kadhafi comparaître devant la Cour internationale de Justice afin de clore cette triste période dans la vie des Libyens. Il s'agissait d'une véritable mission liée à la responsabilité de protéger menée par l'OTAN.

● (0905)

Un état final clair brillait par son absence dans les directives fournies. C'est la deuxième question à laquelle il faut répondre avant de s'engager à fournir des soldats. Compte tenu de ce manque, nous avons fini par énoncer notre propre interprétation de l'état final, laquelle a par la suite été approuvée par le Conseil de l'Atlantique Nord. Il est important pour moi d'affirmer que l'état politique final est essentiel pour tout commandant militaire.

Je considère le fait qu'on m'a choisi comme commandant de la mission comme le résultat d'une longue carrière dans l'armée, mais aussi — et, en réalité, c'est ce qui est important, à mes yeux — du fait que le président des chefs d'état-major interarmées, le Commandant suprême des Forces alliées de l'OTAN en Europe et le commandant de la force interarmées de Naples me connaissaient. Je crois que mettre un Canadien aux commandes était politiquement acceptable pour l'Alliance et, comme j'avais servi aux États-Unis pendant de nombreuses années, pour le pays également. Là où je veux en venir, c'est que, quand des Canadiens sont affectés au NORAD, ils contribuent à l'amélioration de la situation dans son ensemble également, car nous pouvons ainsi affecter des gens à des postes de leadership.

Comme dans le cas de toutes les opérations militaires aujourd'hui, cette mission s'étendait au-delà du domaine purement militaire. Nous avons adopté l'approche complète englobant les points de vue politique, militaire, économique, social, informationnel et infrastructurel comme point de départ de notre analyse visant à évaluer l'environnement opérationnel. Il s'agit d'un argument important que je souhaite formuler, car, de nos jours, la résolution de conflit requiert une approche holistique, pas seulement une intervention militaire.

Mon équipe et moi avons tiré trois leçons majeures. C'est une question de relations, et on ne devrait pas échanger de cartes professionnelles le premier jour du conflit. De fait, il s'agit d'un travail qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Je sais que le Comité le fait dans le cadre de ses déplacements. Je vous félicite, monsieur, ainsi que votre équipe.

La doctrine et les procédures servent à orienter les sages et suscitent l'obéissance aveugle des idiots. Nous devons demeurer souples et nous ne pouvons pas adapter le prochain conflit en fonction du dernier. C'est nous qui devons nous adapter.

L'agilité de l'esprit n'est pas quelque chose qui vient facilement, parfois, lorsque 32 pays sont rassemblés, surtout au sein de grandes alliances comme l'OTAN.

J'utiliserai les prochaines minutes pour aborder certaines leçons précises que nous avons tirées. J'espère qu'elles s'appliquent autant aujourd'hui qu'en 2011.

La première, c'est la préparation. Il a fallu à l'OTAN 12 mois pour commencer les opérations de combat dans les Balkans. Nous disposions de trois semaines pour nous préparer et assumer le commandement de la mission. Si une crise survient aujourd'hui, il ne faudra pas des mois pour nous décider à agir. Nous ne disposons que de quelques semaines, au mieux, sans quoi plus de gens vont mourir. Nous devons disposer d'une force adéquatement structurée et préparée, qui pourra procéder à des interventions rapides et décisives. Il nous faut des Forces armées canadiennes facilement déployables et interopérables.

La deuxième leçon concerne le renseignement. La connaissance de la situation est la clé. Le « besoin de savoir » est une chose du passé. Aujourd'hui, il y a un besoin pressant de communiquer. Durant la mission, je faisais partie du Groupe des deux, le Canada et les États-Unis; du Groupe des cinq, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie; et, bien entendu, des divers groupes de l'OTAN. Ainsi, il y a eu des situations où les membres de l'équipe n'avaient pas tous accès à l'information. J'ai pris délibérément la décision d'étendre la transmission de l'information à tous les pays membres qui affectaient des aéronefs à des missions de combat. Je ne pouvais pas accepter de perdre des membres de la force parce que nous ne communiquions pas l'information, ce qui

aurait pu influencer sur mon propre centre de gravité, c'est-à-dire la cohésion de l'Alliance. Cette situation a également suscité du ressentiment de la part de certains pays qui faisaient partie de l'Alliance, car leurs responsables estimaient qu'on ne leur présentait pas la situation dans son ensemble. En reconnaissant les accords actuellement en vigueur, nous devons conserver la souplesse nécessaire pour communiquer et ne pas être encombrés par des politiques.

La troisième leçon est celle de la présence sur le terrain. Nous avons mené la mission sans que des soldats de l'OTAN se trouvent sur le terrain. Cette exigence avait été imposée par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, selon laquelle il ne fallait pas que des forces d'occupation soient déployées dans le théâtre. Cette limite artificielle, établie pour des raisons politiques valables, à ce moment-là, nous a forcés à nous adapter d'une manière dont nous n'avions jamais procédé auparavant. Nous devrions faire attention avant d'imposer de telles limites à des commandants à l'occasion de missions ultérieures. Par contre, je crois que nous avons montré qu'une mission pouvait être accomplie à l'aide d'une projection de la puissance aérienne et maritime et sans pertes pour nos propres forces. De plus, le retrait des forces s'est fait en quelques secondes.

En ce qui concerne les systèmes d'armes, l'interopérabilité est essentielle. Nous devons maximiser le potentiel des structures et de la composition de la force à venir. Plus nous aurons de choses en commun avec les forces de l'OTAN, plus nous serons efficaces. Par ailleurs, les conflits ont maintenant lieu au sein de la population. Nous devons donc posséder les bonnes armes à faible puissance qui réduiront au minimum les dommages collatéraux. Même une erreur tactique aura des conséquences stratégiques en quelques heures et mettra l'ensemble de la mission à risque.

La quatrième leçon concerne la sensibilité culturelle. Nous ne pouvons plus imposer nos propres normes aux pays que nous tentons d'aider. Nous avons mené des opérations durant le carême chrétien et le ramadan. Nous nous sommes adaptés en conséquence. J'aurais considéré que nous avions échoué si nous avions dû mener une campagne pour gagner le cœur et l'esprit des gens durant la mission. Nous risquons de perdre dès le départ, et cela a influé sur la façon dont nous avons mené les opérations. Une force diverse, que ce soit du point de vue des genres, de la religion ou des opinions politiques, doit être la nouvelle norme.

● (0910)

En ce qui concerne les opérations d'information, l'utilisation de tous les moyens pour atteindre les objectifs doit comprendre des activités dites non cinétiques. Les médias sociaux constituent maintenant un élément essentiel de l'arsenal d'un commandant. Il existe le risque que les opérations dépassent le lieu géographique visé, et nous devons y être préparés. Il est possible d'avoir à composer avec un serveur situé en Chine ou en Russie, à l'extérieur du lieu géographique où nous avons été affectés par des autorités politiques pour effectuer une tâche. À mon avis, il faut consentir plus d'efforts pour comprendre ce concept, ce problème, et la façon d'y faire face, parce que les activités liées aux communications stratégiques sont très importantes.

Je vais manquer de temps, donc permettez-moi de conclure. Il s'est écrit beaucoup de choses quant à la question de savoir si l'intervention en Libye était un succès ou non. À ce sujet, je vais citer les responsables de l'OTAN: le mandat de l'ONU a été exécuté à la lettre, et la mission a pris fin le 31 octobre 2011 une fois les objectifs atteints. J'étais sûr d'avoir le soutien du gouvernement du Canada et des dirigeants de l'OTAN et de ses pays partenaires. Toutefois, le défi tenait au fait que, même si le volet militaire était terminé, il restait beaucoup à faire, et ce sera encore le cas à l'avenir. Des réformes sur les plans social, politique, constitutionnel, juridique et éducationnel, notamment, n'ont jamais été mises en place.

Il s'agit d'un sujet de discussion important qui doit être abordé maintenant, avant la prochaine mission. Nous devons avoir un plan concernant les mesures à prendre après les opérations militaires. De toute évidence, c'était une lacune. Je vous dirai que nous n'avons pas tiré de leçon des événements survenus en Bosnie, au Kosovo, en Irak, en Afghanistan et en Libye. Les militaires ont fait un bon travail, mais qu'en est-il de l'approche globale? Peu importe où nous enverrons nos filles et nos fils à l'avenir, nous devons planifier l'étape qui suivra la campagne ou accepter que notre effort sera peut-être vain.

L'OTAN offre au monde une capacité politique, diplomatique et militaire sans égale, et nous devons la préserver. L'organisation permet d'apporter une légitimité internationale aux conflits et d'envoyer le message que nous ne resterons pas à rien faire pendant que des civils innocents souffrent ou que notre souveraineté et notre liberté sont menacées. Aujourd'hui, l'OTAN est plus forte, mais elle doit continuer à évoluer. Je crois que le Canada doit continuer de chercher à maintenir, et à accroître, sa contribution et à guider le changement.

Mon temps est presque écoulé. On pourrait, et devrait, en parler encore beaucoup, et je suis heureux de constater que vous tenez des discussions à ce sujet aujourd'hui. Je tiens à vous exprimer mon soutien à l'égard de vos démarches en ce sens. Je vous félicite pour votre travail et votre engagement à l'endroit de l'OTAN. C'est un cheminement, et non une destination.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, général Bouchard.

Vous écoutez m'a rappelé notre collaboration à la division aérienne, que j'ai beaucoup appréciée, en passant.

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: [*Inaudible*]

Le président: Habituellement, je vous voyais de dos. Quand vous releviez vos lunettes, nous savions que quelque chose allait se passer.

Des voix: Ah, ah!

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Vous vous souvenez de ça.

Le président: Oui.

Monsieur Scheid.

M. Kevin J. Scheid (directeur général, Agence d'information et de communication de l'OTAN, à titre personnel): Je remercie beaucoup le président et les membres du Comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui et à fournir des informations sur l'OTAN et l'Agence d'information et de communication de l'OTAN, dont je suis le directeur général.

C'est un honneur d'être ici ce matin. Je suis venu pour la première fois à Ottawa en 1983, comme étudiant diplômé de l'Université du Texas. Je suis venu grâce à une petite bourse de votre gouvernement pour étudier le Pacte de l'automobile, qui, bien entendu, a précédé l'ALENA. Depuis, j'ai entretenu des rapports chaleureux au Canada et j'y suis venu plusieurs fois. C'était un heureux hasard que mon voyage à partir de Bruxelles soit au même moment que l'audience de ce comité, donc je suis ravi d'être ici.

Je m'appelle Kevin Scheid. Je suis Américain et originaire de la Pennsylvanie, mais je vis à Alexandria, en Virginie, depuis 30 ans. J'ai récemment pris ma retraite de la fonction publique aux États-Unis, où j'ai travaillé pendant 10 ans à l'Office of Management and Budget, à la Maison Blanche; j'ai occupé des fonctions pendant 10 ans au sein de la communauté du renseignement des États-Unis; et, pendant environ 10 ans, j'ai travaillé au Département de la défense. Je suis arrivé en poste à titre de directeur général de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN le 1^{er} juillet 2017. Maintenant, j'habite à Bruxelles, en Belgique.

Je suis accompagné ce matin par le président du comité de surveillance de notre Agence, M. Guy Charron, du Canada. Il fait partie de votre ministère de la Défense nationale. J'ai aussi avec moi le colonel Joyce LuGrain, de l'armée américaine, qui dirige le bureau de direction, et Mme Virginie Viscardy, qui est notre représentante en Amérique du Nord et qui reviendra à Ottawa, en plus de visiter Washington. Elle travaille à Norfolk, où est situé le Commandement allié Transformation de l'OTAN.

Comme vous le savez, l'OTAN est composée du siège politique, à Bruxelles, et de deux commandements militaires: celui chargé des opérations, situé à Mons, en Belgique, au SHAPE; et l'autre, chargé de la transformation, situé à Norfolk, en Virginie. Il y a aussi deux agences. Une est chargée du soutien et des acquisitions, et l'autre, de l'infrastructure de communication et d'information et d'autres capacités technologiques. Je suis le directeur général de cette dernière agence.

Dans son ensemble, l'OTAN, à titre d'organisation, de structure, compte environ 17 000 employés civils et militaires et possède un budget de fonctionnement annuel d'environ 2 milliards d'euros. Nous nous efforçons de soutenir les nations qui protègent plus d'un milliard de citoyens, d'Ankara à Honolulu.

L'Agence d'information et de communication de l'OTAN a été créée à la suite d'une importante réforme menée en 2012 dans le cadre de laquelle cinq agences et organismes de l'OTAN ont été fusionnés afin qu'on puisse réaliser des économies, réduire le personnel et augmenter l'efficacité. L'agence que je dirige soutient les décideurs politiques et militaires de l'OTAN. Nos responsabilités découlent directement du Traité de l'Atlantique Nord, qui aura 69 ans la semaine prochaine, et sont axées sur la consultation des 29 pays membres de l'OTAN, ce qui relève de l'article 4 — nous fournissons les capacités de communication pour permettre cette consultation à l'échelle politique — de même que sur la défense collective, mentionnée dans l'article 5. Nous offrons du soutien aux forces de l'OTAN sur le terrain, en particulier en Afghanistan, où environ 200 membres du personnel de l'agence et employés contractuels sont présents.

Notre histoire remonte à 1955, au moment de l'établissement à La Haye, aux Pays-Bas, du Centre technique de la défense aérienne du SHAPE, un centre qui, j'en suis certain, a fourni du soutien à ces deux messieurs quand ils prenaient part à une mission de combat et dirigeaient différents organismes de l'OTAN. De nos jours, nos activités nous permettent de nous assurer que les attaques par missile sont contrecarrées, que les avions militaires peuvent voler de façon sécuritaire dans l'espace aérien européen et nord-américain, que les troupes sous l'égide de l'OTAN ont accès à des communications sécurisées et accessibles pour mener leurs opérations, et que le secrétaire général de l'organisation dispose d'une communication cellulaire sécurisée.

Notre agence, la NCIA, ne reçoit pas d'affectation de fonds chaque année, mais tire son financement de revenus provenant de la prestation de services et de programmes techniques pour les commandements de l'OTAN et les différents sièges de l'organisation. Nous pouvons aussi travailler directement avec les pays membres. Au cours du présent exercice, on prévoit que la NCIA aura des revenus d'exploitation d'environ 250 millions d'euros et qu'elle donnera en sous-traitance à des sociétés des pays membres de l'OTAN des contrats totalisant environ 630 millions d'euros pour des biens et services, dont, notamment, des réseaux de communications en Afghanistan, comme je l'ai mentionné, des réseaux partout en Europe, des capacités en matière de cybersécurité, des programmes à forte composante logicielle, comme dans le domaine du commandement et du contrôle aériens, et des capacités « C2 » utilisées pour la défense antimissile.

● (0915)

La NCIA compte environ 3 000 employés, dont environ 1 500 civils, 1 000 militaires et 500 employés contractuels. L'Agence possède trois sites situés à Bruxelles, à La Haye et à Mons. Nous ajoutons aussi une nouvelle installation de formation, dans laquelle les pays ont investi. Comme il s'agit de financement collectif, le Canada participe à ce projet. Il s'agit d'une installation de formation à Oeiras, au Portugal.

La NCIA compte parmi ses effectifs 61 Canadiens, soit 51 civils et 10 militaires. Selon les chiffres les plus récents, datant de ce matin, il y a 435 Canadiens parmi les 17 000 employés de l'OTAN; donc, le Canada est bien représenté tant à l'échelle de l'organisation qu'au sein de la NCIA. Je crois que nous avons le pourcentage de Canadiens le plus élevé parmi toutes les organisations. Ils travaillent, pour la plupart, à La Haye et à Mons, dans des secteurs techniques. Leurs responsabilités sont variées, et vont de l'exécution de programmes de logiciels et de travaux d'ingénierie très techniques, comme le programme maritime pour lequel une société canadienne vient de décrocher un contrat, à la gestion et à la surveillance de projets et de programmes, en passant par la réalisation de projets de planification de la défense à l'échelle de l'OTAN, y compris le programme de planification de la défense, qui est mené par un Canadien.

Les Canadiens contribuent grandement à la NCIA et à l'OTAN, et ils sont d'excellents représentants de leur pays grâce à leur dévouement discret, à leur professionnalisme et à leur ténacité. Je suis sérieux en disant cela. Certains ont servi en Afghanistan avec nos forces, et ils font leur part.

De nos jours, la transformation numérique de l'OTAN constitue la priorité de la NCIA. Les membres de l'OTAN, y compris le Canada, ont fait d'importants investissements pour la construction du nouveau siège de l'organisation, ce qui constitue une grande amélioration des capacités de l'OTAN en matière de TI. Dans les faits, le nouveau siège de l'organisation est un réseau entouré d'une structure de verre et d'acier, et il comprend des centres de données

modernes, des mesures de cybersécurité sophistiquées et des milliers d'ordinateurs de bureau et d'appareils mobiles.

Comme le secrétaire général l'a dit récemment, le nouveau siège est un édifice moderne pour accueillir une alliance moderne. Cela renvoie aux propos de ces messieurs, c'est-à-dire qu'il faut moderniser les capacités de l'OTAN et nous assurer que nous faisons de notre mieux pour faciliter la mobilisation des membres quand ils doivent déployer des troupes. À la NCIA, nous sommes très fiers de notre rôle central dans la transformation qu'a supposée le nouveau siège de l'organisation.

De la même façon, nous transformons l'infrastructure numérique des commandements de l'OTAN au moyen d'un projet que nous appelons — judicieusement, je dois dire — la « modernisation des TI ». Nous installons une infrastructure moderne comprenant de multiples centres de données redondants et transférons les activités de l'OTAN vers le nuage, ce qui nous permet de centraliser les services et le soutien à l'endroit des commandements, afin de réduire notre vulnérabilité en matière de cybersécurité tout en améliorant l'efficacité. Toutes ces initiatives sont protégées par environ 200 employés, qui surveillent et protègent les réseaux de l'OTAN 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, que ce soit en Europe, en Afghanistan ou en Amérique du Nord, de même que sur les navires et les avions utilisés dans le cadre de missions de l'OTAN.

Ces initiatives, entre autres, représentent ce que j'aime appeler l'effort numérique de l'OTAN, soit la transformation numérique de l'organisation pour que nous puissions mieux soutenir les pays membres de l'Alliance et devenir plus efficaces et efficaces. Cela se produira non pas immédiatement, mais au cours des prochaines années.

À titre de directeur général, un des éléments essentiels de ma fonction consiste à consulter les responsables des entreprises des pays membres de l'OTAN, soit celles qui nous permettent d'avoir ces capacités. Hier soir, et même ce matin, juste avant d'arriver ici, j'ai rencontré plusieurs dirigeants de l'industrie de la défense au Canada pour en apprendre davantage à propos de leur expérience de collaboration avec l'OTAN. Cette consultation suit une conférence tenue par la NCIA à Ottawa l'an passé, à l'intention de l'industrie, qui a attiré plus de 700 participants de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Cet événement de l'Agence a été celui qui a remporté le plus de succès jusqu'à maintenant parmi les événements du même type, et le premier du genre à être tenu en Amérique du Nord. La prochaine conférence de l'Agence à l'intention de l'industrie, la NITEC 2018, aura lieu à Berlin, du 22 au 24 mai.

En décembre dernier, j'étais très fier d'octroyer le plus important contrat de l'OTAN jamais confié à une entreprise canadienne, la société MDA. Il s'agit du projet Triton, qui soutient nos opérations maritimes. Votre représentante permanente au Conseil de l'Atlantique Nord, l'ambassadrice Kerry Buck, a participé à la cérémonie de signature du contrat au siège de l'OTAN, juste avant les congés du temps des Fêtes. De fait, j'ai rencontré les dirigeants de MDA ce matin, simplement pour obtenir l'assurance, en personne, que l'échéancier était respecté et que le programme avançait.

• (0920)

Le projet Triton, qui fait l'objet du contrat décroché par l'entreprise canadienne, servira à remplacer la fonctionnalité à l'échelon opérationnel de l'actuel Système maritime d'information de commandement et de contrôle, le MCCIS, et d'autres fonctions de soutien opérationnel. Une fois que le projet Triton aura atteint sa pleine capacité opérationnelle, il deviendra la plateforme principale pour mener toutes les opérations maritimes militaires à l'échelle de l'Alliance. Les pays membres et les commandements seront en mesure de partager leurs informations maritimes en temps réel; ils pourront ainsi bénéficier mutuellement des données échangées, pour que le projet Triton porte bien son nom, soit « le messager des flots ».

Pour terminer, à mes yeux de personne qui travaille quotidiennement dans la bureaucratie de l'OTAN, le Canada est une composante essentielle de l'Alliance. Cela a toujours été le cas; cela devrait continuer de l'être. À mon avis, l'OTAN tire avantage des talents exceptionnels des militaires et des civils que votre pays envoie dans le cadre des opérations et à Bruxelles. L'Alliance bénéficie aussi de votre soutien direct grâce à des activités comme celle de la police aérienne. L'Alliance ne serait pas en mesure de lutter contre les menaces qui planent sur le flanc est de l'OTAN, ou sur le flanc sud, dont ces messieurs ont parlé, sans la participation indéfectible du Canada.

Je vous remercie, encore une fois, de m'avoir offert l'occasion de parler de l'agence que je dirige et de la vanter un peu.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (0925)

Le président: Je vous remercie de votre exposé.

Je tiens à vous prévenir, même si les membres du Comité ont probablement reçu un message à cet égard sur leur téléphone, qu'on s'attend à ce que la cloche retentisse vers 10 h 5. Nous ferons ce qu'il faut lorsque cela se produira.

Je vais donc vous demander de faire preuve de discipline, s'il vous plaît, quant au temps qu'il vous sera accordé pour que tous aient l'occasion de poser des questions aux témoins. Si vous voyez cette feuille, cela signifie que vous devez terminer en 30 secondes ou moins. Vous pourrez ainsi terminer de façon élégante, je pourrai donner la parole au prochain membre, et tous auront une chance de poser des questions.

Nous allons commencer la première série de questions pendant sept minutes.

Monsieur Robillard, allez-y.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent de la défense nationale et vous remercie surtout de votre participation à nos travaux.

Ma première question s'adresse au lieutenant-général Charles Bouchard.

À titre d'ancien commandant de l'OTAN, dans le cadre de l'opération Unified Protector en Libye, j'aimerais vous entendre au sujet de la contribution du Canada à l'entraînement et aux activités de renforcement des capacités de l'OTAN dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Je vous remercie, monsieur Robillard, de votre question.

Il n'y a aucun doute que le Canada a joué un rôle important durant cette mission, et en voici quelques exemples. En tant que commandant adjoint de la force interarmées interalliée à Naples, j'ai eu la responsabilité d'entraîner la Force de réaction de l'OTAN pendant un an. C'est pour cela que, au mois de décembre 2010, j'ai reçu la qualification de commandant d'une force et aussi du groupe. L'équipe sur le terrain comprenait beaucoup de Canadiens, non seulement au sein de notre force, mais aussi au sein du comité d'entraînement qui nous formait en Norvège.

De plus, durant la mission, le Canada a déployé une force aérienne très puissante avec des avions de chasse F-18, des avions de ravitaillement et aussi des avions de transport. C'était aussi la première fois que nous utilisions des équipages Aurora sur terre pour faire de la reconnaissance. Cette force est maintenant utilisée dans le Nord de la Syrie et en Irak.

La force maritime était aussi présente. Il y avait le *Frederickton* et un autre navire dont le nom m'échappe, et c'était la première fois, depuis 1952, qu'une force navale, qu'un bâtiment naval, se retrouvait sous le feu d'un ennemi.

Je peux vous dire que les Canadiens étaient très bien représentés. Nous avions, du Canada, dans mon propre quartier général, des gens occupant des positions de haut commandant et plusieurs autres positions, dont celle de chef des communications, détenue par le colonel Roland Lavoie, qui, à la fin de la mission, a été nommé porte-parole de l'opération Unified Protector. Nous avons laissé une marque, mon cher monsieur.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. Yves Robillard: Croyez-vous que le Canada devrait accroître sa contribution à ce type d'opérations?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Le Canada devrait être présent dans le cadre de ces opérations. C'est important pour la protection des peuples ou pour celle de notre sécurité totale. J'y crois fortement. Je crois aussi que le Canada devrait demeurer membre de l'OTAN. Je crois aussi que, pour maintenir notre leadership, nous devons continuer de donner notre appui aux forces de l'OTAN.

M. Yves Robillard: Selon vous, le Canada devrait-il participer à la mission d'entraînement élargie de l'OTAN en Irak? Si oui, en quoi devrait consister la contribution du Canada?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Mon cher monsieur, je ne suis pas en position de répondre à cette question. Lorsque cette planification se faisait, j'étais membre des forces de l'OTAN. Cependant, en tant que commandant adjoint à l'OTAN, j'étais aussi responsable de la mission d'entraînement en Irak, qui était très forte et qui en valait la peine. Un des Canadiens était déployé dans le cadre de l'entraînement des sous-officiers. Pour ma part, je faisais partie des forces. Cela dit, il m'est impossible d'émettre plus de commentaires à cet égard.

M. Yves Robillard: Je vous remercie. Ma prochaine question s'adresse au général Henault.

J'aimerais que vous me disiez, à titre d'ancien président du comité militaire à l'OTAN et ancien chef d'état-major de la Défense du Canada, quelle importance a pour le Canada et pour l'OTAN, le fait que le gouvernement canadien ait décidé récemment de se joindre au programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN, l'AWACS.

Selon votre expérience, de quelle façon le Canada devrait-il contribuer à l'OTAN au cours des années à venir, et pourquoi?

• (0930)

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Je vous remercie de votre question, monsieur Robillard.

De fait, je connais bien les opérations de l'AWACS et ce que cela représente pour l'Alliance. J'ai voyagé à bord des avions de l'AWACS lorsque j'étais président du comité militaire. La contribution des Canadiens à la force aérienne au cours des décennies où ils y ont participé a été très importante, notamment en ce qui a trait aux capacités.

Le général Bouchard a une très bonne connaissance des capacités canadiennes dans le cadre d'opérations directes comme celles menées en Libye. Dans le cas des opérations continues comme celles de l'AWACS, la contribution des Canadiens à des techniques ou capacités opérationnelles a été primordiale. Ils avaient une vision de la structure, aussi bien pour les systèmes aéroportés avec des personnes à bord que pour les drones, les véhicules aériens sans pilote.

À mon avis, le retrait du Canada de l'AWACS avait été difficile à accepter pour l'OTAN en raison de la contribution que nous offrons. Comme l'a mentionné le général Bouchard, le commandant adjoint de la force était sur place. Nous avions donc la responsabilité de fournir, non seulement les capacités d'observation aérienne et de contrôle, mais aussi le leadership associé à la force.

J'espère que l'engagement renouvelé du Canada qui a été annoncé, du moins pour ce qui est de l'aspect financier, va devenir plus que cela à long terme. Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, cette participation renouvelée va engendrer une nouvelle crédibilité.

En ce qui a trait à la protection du continent nord-américain dans le cadre du NORAD, je crois que nos gens à bord sont hautement expérimentés. Ce que cela apporte à l'OTAN, qu'il s'agisse d'opérations en Europe, en Irak ou en Libye, notamment en matière de contrôle, est absolument primordial. Selon moi, cette question est importante, voire critique, pour le Canada.

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

Je vais laisser la parole à mes collègues.

[Traduction]

Le président: Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie nos deux témoins.

Ma première question s'adresse au général Bouchard. Comme vous le savez, le Canada a lancé un processus d'acquisition de F-18 usagés. Nous savons déjà que ces appareils sont interopérables avec ceux des forces de l'OTAN. En ce qui concerne le temps qu'il faudra pour rendre opérationnels les F-18 provenant de l'Australie — ce qui ne serait pas le cas avec des appareils neufs —, croyez-vous que ce délai aura une incidence sur la capacité du Canada à respecter les exigences de l'OTAN?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Madame Gallant, je suis tenu à la confidentialité, vu qu'un appel d'offres concurrentiel est en cours. J'ai signé des ententes de non-divulgaration. Il serait inapproprié que je fasse des commentaires à ce sujet en ce moment.

J'espère que vous comprendrez ma réticence à ajouter quoi que ce soit à ce sujet pour l'instant.

Le président: Tout à fait.

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Merci, monsieur.

Mme Cheryl Gallant: Très bien.

Seriez-vous alors en mesure de comparer la structure de commandement au sein des forces de l'OTAN, vu que vous avez occupé des fonctions de commandant, et de nous souligner les différences par rapport à la structure de commandement dans le cadre d'une mission de l'ONU non dirigée par l'OTAN?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Chaque commandant ajoute sa touche personnelle. L'OTAN apporte un ensemble de procédures et de politiques ainsi que du personnel formé, avec qui vous avez travaillé auparavant, pendant un certain temps, et qui travaille ensemble, alors que dans le cadre d'une mission de l'ONU, vous pourriez avoir à collaborer avec un partenaire qui n'est pas membre de l'OTAN et avec lequel vous n'avez pas travaillé auparavant. Pour ma part, j'aurai toujours une préférence pour les membres de l'OTAN, parce que nous parlons une langue similaire, bien qu'elle ne soit pas exactement la même, et partageons des procédures et des processus pour lesquels nous avons tous été formés, que ce soit chacun de notre côté, dans notre pays, ou en groupe, comme membres actifs des forces permanentes de l'OTAN. C'est pourquoi je pencherai toujours de ce côté.

Cela ne signifie pas que l'ONU est une mauvaise chose. Je dis simplement que les membres de l'OTAN ont probablement collaboré auparavant, alors qu'une mission de l'ONU réunirait de nouveaux partenaires qui n'auraient pas nécessairement travaillé avec nous auparavant, et cette situation exigerait que le commandant et son équipe s'adaptent. Encore une fois, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, il nous appartient de nous adapter à la situation.

• (0935)

Mme Cheryl Gallant: Très bien. Merci.

Monsieur Scheid, il y a eu beaucoup de controverse soulevée dans les médias récemment en ce qui concerne l'échange de renseignements personnels par le truchement des médias sociaux. Vous avez mentionné l'importance d'utiliser tous les types de renseignements accessibles. On entend parler de la transformation des médias sociaux en armes politiques, mais jusqu'à quel point pourrions-nous utiliser ces renseignements sur le plan militaire?

M. Kevin J. Scheid: Il ne s'agit pas de discussions auxquelles des représentants de notre agence participent. S'il existe des renseignements provenant de sources ouvertes et qu'il se fait de la collecte d'information provenant de sources ouvertes au moyen d'une variété de médias, habituellement, cela est considéré par le...

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Quelle incidence aura l'Internet des objets sur notre sécurité, du point de vue de l'OTAN et du point de vue de la sécurité en général?

M. Kevin J. Scheid: L'Internet des objets offre des capacités qui dépassent grandement les défis qui se posent à l'OTAN en ce moment. Nous travaillons avec notre infrastructure de base. Vous avez entendu les commentaires concernant la réduction des coûts et d'autres choses du genre. Nous renforçons et modernisons nos infrastructures de communications. Nous ne prenons pas de mesures, contrairement au secteur commercial, relativement à l'Internet des objets, mais, dans tous les cas, les renseignements de l'OTAN sont sécurisés. Que le personnel soit installé à un endroit ou en déplacement, nous assurons la cybersécurité et le cryptage pour faire en sorte que les communications sont protégées.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

Général Bouchard, pourriez-vous nous parler un peu des acteurs sur le terrain, en Libye, pendant que vous occupiez le rôle de commandant?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: En ce qui concerne les acteurs sur le terrain, des forces de l'OTAN étaient présentes.

Mme Cheryl Gallant: Je sais.

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Alors, les acteurs étaient Kadhafi, les forces du régime et les forces rebelles. En raison des directives du Conseil de l'Atlantique Nord, je n'avais pas accès aux discussions avec eux.

Si je peux ajouter quelque chose, madame Gallant, de quelle façon pouvons-nous joindre la population au moyen des médias sociaux? Nous avons largué du haut des airs neuf millions de dépliants dans un pays de six millions d'habitants. J'aurais aimé pouvoir les joindre directement avec leurs cellulaires.

Mme Cheryl Gallant: Ce qui m'intéresse davantage, c'est de savoir comment vous vous y êtes pris avec les Touaregs sur le terrain. Pouvez-vous me dire ce que vous avez appris à propos d'eux grâce à la participation sur le terrain?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Tout à fait. Les Touaregs dans la région berbère, située dans la partie ouest du pays, entretenaient, et entretiennent toujours, une relation étroite avec l'émir du Qatar. Notre alliance incluait le Qatar. Quand j'avais à traiter avec eux, je pouvais communiquer avec des responsables au Qatar pour obtenir certains renseignements, et des discussions pouvaient avoir lieu sur l'avis de mon conseiller qatari dans le cadre de la mission.

Encore une fois, il faut établir des liens comme on peut, et, dans le cas des Touaregs dans la région berbère, c'était au moyen des services de renseignement du Qatar et de la Jordanie.

Mme Cheryl Gallant: Mon temps est-il écoulé, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Revenons à l'Internet des objets. La question a été portée à l'attention de l'Association des Parlementaires de l'OTAN, et, pendant plus d'une décennie, nous avons tenté de réveiller l'OTAN simplement pour qu'elle porte attention à la cybersécurité. Il semble que nous sommes dans la même situation avec l'Internet des objets. Nous sommes toujours à la remorque.

Que pouvons-nous faire, à titre de parlementaires, pour pousser l'OTAN à adopter une approche plus à l'avant-garde en ce qui concerne cette très importante menace à la sécurité?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Si vous le permettez, madame Gallant, je vais laisser le général Henault répondre.

Gén (à la retraite) Raymond Henault: J'étais en train de faire une recherche.

Pourriez-vous répéter l'essentiel de votre question?

Le président: Cela utiliserait le temps qu'il reste, malheureusement.

Je vais passer la parole à M. Garrison.

• (0940)

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci, monsieur le président.

Je souhaite commencer par remercier les deux généraux de leur service pour le Canada, et les trois témoins de leur service au sein de l'OTAN.

Je vais me concentrer sur un des points soulevés par le général Henault. Il s'agit du fait que l'OTAN a reconnu qu'il est nécessaire de

mettre l'accent de façon égale sur la projection de la stabilité, sur la défense et sur la dissuasion. Assurément, ce qui est intéressant au Canada en ce moment, c'est que tous les partis soutiennent la projection de la stabilité.

Mes préoccupations, pour lesquelles j'ai posé des questions ici, en comité, sont liées à la défense et à la dissuasion, qui ont reçu moins d'attention. En particulier, l'examen de la posture nucléaire des États-Unis, qui a eu lieu le 2 février, mentionnait beaucoup les armes nucléaires de faible puissance ou les armes nucléaires tactiques — qui, je tiens toujours à le souligner, sont un peu plus puissantes que les armes larguées sur Hiroshima —, et on semblait abandonner le principe du non-emploi en premier de façon assez explicite, en mentionnant que les armes nucléaires pourraient être utilisées en réponse à des attaques ou à des situations de désavantage conventionnelles.

Quel est le rôle de l'OTAN dans cette situation pour ce qui est d'essayer de s'adapter à l'abaissement du seuil d'utilisation d'armes nucléaires ou de lutter contre ce changement, et le Canada aurait-il un rôle particulier à jouer à cet égard?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Le Canada aura un rôle à jouer quant aux décisions prises par le Conseil de l'Atlantique Nord, parce que les décisions y sont prises par consensus. Pour cette raison, nous participerons au moins aux discussions sur la dissuasion et les postures. La dissuasion, bien entendu, ne vise pas que les armes conventionnelles. Elle vise aussi les armes nucléaires. Bien sûr, nous devons maintenant même prendre des mesures de dissuasion à l'égard des cyberattaques aussi, comme M. Scheid en a déjà largement fait état.

À mon sens, la menace russe ne changerait pas la position de l'OTAN. L'Alliance n'adopterait pas une politique de dissuasion différente, à mon avis. Les mesures de dissuasion de l'OTAN visant les armes nucléaires, en passant, ont été grandement réduites depuis la fin de la guerre froide. Toutefois, nous avons vu récemment des informations de source ouverte selon lesquelles les Russes parlent de la mise au point de missiles comme le Iskander, par exemple, qui est un type de missile à courte portée équipé d'une ogive nucléaire. De toute évidence, cela est préoccupant pour l'OTAN et tous ses membres.

Est-ce que cela changera quelque chose? Je ne crois pas. Assurément, je n'ai aucune information voulant que l'OTAN tienne des discussions de toutes sortes à ce sujet, autres que celles tenues dans le cadre de sommets ordinaires, et des activités habituelles du Conseil de l'Atlantique Nord, que ce soit à l'échelon ministériel ou à celui des chefs d'État. Selon moi, ce qui a permis de conserver la crédibilité de l'OTAN au fil du temps, c'est sa cohérence, en particulier en ce qui concerne sa politique de dissuasion, et le fait d'avoir reconnu que des changements ont exigé de modifier cette politique, dans son ensemble, sans que l'intention générale soit touchée. Je ne crois pas que l'on sera témoin de changements importants à court terme.

M. Randall Garrison: Existe-t-il maintenant un écart entre la politique de dissuasion de l'OTAN et celle des États-Unis à la suite de ce nouvel examen de la posture aux États-Unis?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Je crois que les États-Unis sont toujours en accord avec le Traité FNI. Selon moi, l'OTAN et les États-Unis sont plutôt en phase. Les États-Unis, de toute évidence, possèdent le plus important arsenal nucléaire, si on parle d'armes nucléaires de dissuasion, avec le Royaume-Uni et la France.

Donc, je ne crois pas. C'est mon évaluation de la situation.

M. Randall Garrison: Général Bouchard, avez-vous des commentaires?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Je n'ai rien à ajouter à ce que le général a dit.

M. Randall Garrison: Monsieur Scheid, en ce qui concerne le sommet qui se tiendra à Bruxelles, avez-vous des informations sur l'ordre du jour? L'OTAN a prévu mettre autant d'attention sur la projection de la stabilité au sommet, et des choses qui se sont passées lors de sommets précédents semblent avoir accentué la projection de la stabilité et diminué l'attention accordée à la dissuasion et à la défense. Avez-vous été informé à l'avance de l'ordre du jour et savez-vous si ces sujets recevront autant d'attention?

M. Kevin J. Scheid: Vous essayez de m'attirer des ennuis, n'est-ce pas?

M. Randall Garrison: Oui.

Des voix: Ha, ha!

M. Kevin J. Scheid: Je suis un bureaucrate de l'OTAN, alors je dois faire attention à ce que je dis... contrairement aux citoyens qui ont servi auparavant.

Je ne connais pas particulièrement le programme du sommet de l'OTAN. Je sais que, parmi d'autres éléments prioritaires, on tiendra une discussion sur l'adaptation à la structure de commandement de l'OTAN et la façon dont elle change et évolue. On a beaucoup parlé d'adapter la structure de commandement aux menaces qui sont perçues à l'Est et au Sud.

On parle d'ajouter du personnel à la structure de commandement de même que de nouvelles capacités, particulièrement dans le secteur de la cybersécurité. On a déterminé que le cyberspace était un domaine de combat. On tiendra une discussion sur l'établissement d'un centre de cyberopération au SHAPE afin d'aider la coordination de ce que font les États membres pour ce qui est de répondre à toute attaque ou à toute menace importante.

• (0945)

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Je pourrais ajouter quelque chose, si vous voulez, seulement parce que j'ai le programme devant moi.

Des voix: Ha, ha!

M. Kevin J. Scheid: Vous avez le programme. Vous pouvez le partager; je ne le peux pas.

Gén (à la retraite) Raymond Henault: J'ai les grandes lignes, en tout cas.

Ce que M. Scheid vous a déjà distribué est très exact, en passant.

Au total, on abordera cinq points principaux au prochain sommet. Un d'eux sera la défense et la dissuasion et leur amélioration, même au-delà de ce qu'elles sont actuellement. Nous en avons discuté un peu, alors cela n'étonnera personne.

La projection de la stabilité sera, bien sûr, le deuxième thème très important et sera axée particulièrement sur le terrorisme.

Le troisième, qui est également, à mon avis, très important, c'est l'amélioration de la coopération avec l'Union européenne au chapitre de la mobilité et du renforcement des capacités des partenaires et des choses du genre. Je peux vous dire que, au cours de mon mandat à l'OTAN, notre relation avec l'Union européenne était tendue, seulement parce que nous éprouvions des problèmes avec la non-acceptation de la Turquie dans l'Union européenne et des difficultés avec Chypre. Il était très difficile de prendre des décisions. À mon avis, le renforcement de la coopération, particulièrement concernant

la dimension cybernétique et les projections de forces, et l'échange d'informations seront absolument essentiels.

La dernière chose que je vais dire, c'est qu'on renouvellera encore une fois la structure de commandement. Je peux vous en parler un peu si nous avons du temps plus tard.

Le partage des charges sera le cinquième thème dont on discutera au sommet. C'est celui-là, bien sûr, que le Canada connaît bien pour ce qui est de l'exigence de 2 % et aussi les 20 % des dépenses en matière de défense, qu'on dépassera largement en raison de la nouvelle politique sur la défense, une fois que tous les projets seront lancés.

À mon avis, c'est une perspective très positive pour le sommet.

Le président: Merci.

Monsieur le député Gerretsen.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais reprendre là où vous vous êtes arrêté. J'ai noté que le site Web de l'Agence OTAN d'information et de communication indique qu'on prévoit pour 3 milliards d'euros en débouchés entre novembre 2016 et 2019 dans les domaines de la cyberdéfense, de la défense aérienne et de la défense antimissiles ainsi que des logiciels de pointe. Cela comprend fondamentalement la modernisation de l'infrastructure de la TIC et des communications par satellite de l'OTAN, et ainsi de suite.

Pouvez-vous nous parler des contributions du Canada relativement à ces débouchés de 3 milliards d'euros?

M. Kevin J. Scheid: Absolument. Le Canada fournit ces contributions au cours d'une période. Je crois qu'il s'agit de cinq ans. Ce sont des investissements importants dans les communications par satellite, environ un milliard et demi de dollars, ce qui représente une partie importante. Nous réalisons des investissements communs en défense antimissiles et un investissement important dans l'amélioration et l'élargissement de notre défense antimissiles...

M. Mark Gerretsen: Ma question portait davantage sur les débouchés offerts au Canada.

M. Kevin J. Scheid: Eh bien, la contribution du Canada à l'OTAN est de 6,6 %... une contribution de ces programmes communs, et le Canada a le champ libre pour soumissionner à ces contrats. En fait, c'est une des raisons pour lesquelles je discute avec l'industrie aujourd'hui.

M. Mark Gerretsen: Savez-vous si des entreprises canadiennes se sont vu octroyer des contrats dans ces secteurs?

M. Kevin J. Scheid: Le plus grand contrat octroyé était pour le Trident, comme je l'ai mentionné. Il s'agit d'un système sophistiqué de contrôle et de commande maritime à forte composante logicielle. C'est un important contrat d'environ 15 millions de dollars canadiens.

M. Mark Gerretsen: Merci.

Monsieur Henault, vous avez dit, dans vos commentaires, que la décision du Canada de mener un groupement tactique multinational en Lettonie a servi à rétablir une partie de sa crédibilité perdue au cours des dernières années. De quelle crédibilité parle-t-on, et comment l'a-t-on perdue?

• (0950)

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Comme chacun le sait, je pense, le Canada s'est retiré de l'Afghanistan en particulier. Même s'il n'est pas le seul pays à s'être retiré, il a fini par retirer la plupart, voire la totalité de ses forces. Le retrait du programme AWACS, le retrait de la surveillance aéroportée et terrestre presque en même temps...

M. Mark Gerretsen: En quoi cela a-t-il touché notre crédibilité? Vous avez dit qu'elle était « perdue ». Je suis seulement curieux.

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Elle a été diminuée. Notre influence, pour être peut-être plus précis, a diminué à la suite de ces retraits.

On m'a posé la question à plus d'une occasion lorsque j'ai visité l'OTAN, et je pouvais m'y rendre tous les six mois environ. Des praticiens de l'OTAN au siège, mais également des représentants d'autres pays m'ont posé la question suivante: est-ce que le Canada revient sur son engagement auprès de l'OTAN en tant que membre fondateur? Rien n'indiquait évidemment que le Canada était en train de se retirer de l'OTAN, mais c'était certainement considéré comme un recul par rapport à ses engagements et aux programmes dont il était grandement responsable, ou du moins qu'il soutenait, alors cela a compliqué davantage la situation.

Certainement, pendant que j'étais à l'OTAN, lorsque j'étais président du comité militaire, le Canada participait beaucoup à l'OTAN. C'était un des principaux contributeurs en Afghanistan. Les contributions aériennes, navales et terrestres étaient grandement prioritaires. La crédibilité et l'influence exercée par le représentant militaire canadien et le Canada dans un certain nombre de forums, surtout à l'échelon ministériel et à l'échelon des chefs d'État, étaient importantes.

M. Mark Gerretsen: Pourrait-on dire que, selon vous, le fait de se retirer de l'AWACS, par exemple, était la mauvaise décision à prendre à ce moment-là?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Le gouvernement du Canada avait ses propres raisons de prendre cette décision. Mais, selon moi, c'était certainement une diminution de notre contribution opérationnelle à l'OTAN, que j'aurais certainement aimé voir demeurer en place.

M. Mark Gerretsen: Plus récemment, la réaction de la Russie au bouclier antimissile européen, son annexion de la Crimée, la déstabilisation de l'Ukraine et les menaces qui pèsent sur le flanc oriental ont créé de nouvelles tensions importantes pour l'Alliance.

Vous avez également dit que, plus récemment, la réaction de la Russie au bouclier antimissile européen, son annexion de la Crimée, la déstabilisation de l'Ukraine qui en a résulté et les menaces qui pèsent sur le flanc oriental de l'OTAN ont créé de nouvelles tensions importantes pour l'Alliance. Pouvez-vous nous dire brièvement quelles sont ces tensions et quel rôle le Canada devrait-il jouer pour les atténuer?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Le Canada fait déjà beaucoup pour atténuer ces tensions grâce à la projection des forces. Si nous voulons parler de la projection de la stabilité, le Canada le fait non seulement dans les pays baltes, mais également en Ukraine et, grâce à des programmes de formation, il contribue dans d'autres secteurs, comme le soutien aérien qu'il fournit par le truchement de la police aérienne, et ainsi de suite. Il aide à réduire les tensions générales créées par nombre de ces facteurs.

L'annexion de la Crimée était certainement quelque chose auquel personne ne s'attendait, bien honnêtement, et elle a créé des tensions bien différentes de celles qui existeraient s'il s'agissait d'un membre

de l'OTAN. Mais nous ne devons pas oublier que l'Ukraine est membre du plan d'action pour l'adhésion, déclaré au sommet de Bucarest en 2008, si je me souviens bien. C'était ma dernière année. Il a été déclaré, en passant, que l'Ukraine et la Géorgie deviendraient un jour des membres de l'OTAN. Cela ne s'est pas produit, évidemment, pour plusieurs raisons: des changements de gouvernement et des choses du genre. Mais les tensions règnent parce que le Canada a déjà beaucoup contribué à la mission en Afghanistan et en raison de toutes les choses que nous avons vues du point de vue de l'Ukraine, du désir de cette dernière qui veut devenir membre de l'OTAN et ainsi de suite, alors...

M. Mark Gerretsen: Je vais devoir intervenir ici. Je suis désolé, mais il ne me reste qu'environ une minute.

Monsieur Bouchard, vous avez dit, dans votre déclaration liminaire, que l'OTAN était un « pilier » de la politique de défense du Canada. Qu'entendez-vous par cela?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Lorsque nous examinons la défense de notre pays, nous voulons avoir une force qui est solide chez nous et en Amérique du Nord. Mais notre véritable défense est également de ne pas attendre que la menace arrive à notre frontière. C'est une défense avancée, aussi loin que possible. L'OTAN nous offre ce véhicule à cette fin dans le cadre d'une force internationale qui agit non seulement en vertu de l'article 5, mais également...

M. Mark Gerretsen: Voulez-vous dire que nous dépendons beaucoup de l'OTAN?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Non, je crois qu'il s'agit d'un effort d'équipe. C'est de savoir que nous travaillons ensemble.

M. Mark Gerretsen: Pensez-vous que les États-Unis ou le Royaume-Uni diraient que l'OTAN est un pilier de leur politique de défense?

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Il est difficile pour moi de parler au nom d'un autre pays de sa façon de voir l'OTAN, mais je peux vous dire que, selon mon expérience, le Royaume-Uni dirait certainement que oui, tout comme les États-Unis. Cela fait partie de la police d'assurance qui vient avec le fait d'avoir 28 partenaires.

• (0955)

M. Mark Gerretsen: Il s'agit donc d'un partenariat important.

Merci.

Le président: Merci.

Madame la députée Alleslev, allez-y. Nous sommes maintenant rendus aux questions de cinq minutes.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup.

Merci, bien sûr, Kevin, d'être venu d'aussi loin. J'aimerais profiter de la conversation que nous avons tenue avec mon collègue concernant l'approvisionnement et la NCIA. Une partie de la force de l'Alliance, bien sûr, c'est l'intégration de 29 pays, non pas seulement des gouvernements ou des armées, mais également notre base industrielle, parce que nous n'avons vraiment pas la capacité de faire étalage de notre puissance ou de nos capacités sans notre base industrielle. Par conséquent, une partie de la responsabilité du Comité est de s'assurer que nous soutenons les industries de défense canadiennes afin qu'elles soient en mesure de faire de leur mieux et de connaître des réussites à cet égard.

J'ai certainement entendu dire qu'on semble vouloir retourner à l'« Europe forteresse » et qu'il s'agit de l'Europe pour les Européens, et la base industrielle européenne n'est peut-être pas aussi ouverte et accueillante lorsqu'elle bloque les entreprises canadiennes. Je crois comprendre que la contribution du Canada au financement commun est de 6,6 %. Je sais que notre part des contrats n'est pas proportionnelle à notre contribution. Bien sûr, je sais que ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent parce qu'il s'agit d'un processus ouvert et concurrentiel. Toutefois, nous pourrions peut-être en faire plus. Nous avons assurément d'excellentes entreprises canadiennes dans le commandement et le contrôle et l'espace de l'information.

Ma question pour vous est la suivante. Que peut faire le Canada pour accroître la réussite potentielle de l'industrie, et quels sont les trois obstacles les plus importants à cette réussite que vous entendez de la part de l'industrie canadienne?

Ensuite, j'aimerais que vos autres collègues répondent à la question parce que, bien sûr, vous avez été des deux côtés et vous avez un excellent point de vue sur ce sujet.

M. Kevin J. Scheid: Merci beaucoup. C'est une excellente question.

Je peux vous dire que 6,6 % est un investissement important dans des programmes communs pour n'importe quel pays de l'OTAN. J'ai parlé de ces questions avec des représentants de l'industrie au cours des 48 dernières heures. Qu'est-ce qui les retient? Je dirais qu'un des obstacles les plus importants est la géographie et les fuseaux horaires. Cela touche également les industries américaines. Ensuite, comprendre les processus d'approvisionnement de l'OTAN prend du temps. Il s'agit d'un long processus bureaucratique. Pour le comprendre, vous devez y participer; vous devez y travailler. Vous devez également dépenser de l'argent et investir en réalité en vue d'assister aux réunions du comité à Bruxelles et de parler à votre délégation.

Un troisième aspect peut être qu'il faut des investissements, plus d'investissements que ceux que les entreprises, particulièrement les petites et les moyennes entreprises, doivent réaliser dans le cadre d'un appel d'offres international. Que peut faire le Canada pour améliorer son équilibre concurrentiel? D'abord, vous avez une ambassadrice extrêmement efficace, Kerry Buck. Je lui ai parlé juste avant mon voyage de la tenue de discussions avec l'industrie; elle le fait déjà et m'a encouragé à également parler à l'industrie pendant que j'étais ici, ce que je fais. Vous voulez également vous assurer qu'un expert technique national participe aux discussions.

Mme Leona Alleslev: En avons-nous un actuellement à la NCIA, ou en avons-nous un qui n'est plus là?

M. Kevin J. Scheid: Je crois qu'il y en a un à temps partiel. Je n'ai pas les détails exacts à ce sujet. Il importe d'avoir une personne sur le terrain qui peut aider à tenir des discussions avec l'industrie sur les capacités et les besoins de l'OTAN. Cela n'a pas nécessairement besoin d'être une personne du ministère de la Défense nationale. Il pourrait également s'agir d'une personne de votre domaine et des ministères de l'industrie.

Je vais en rester là.

Mme Leona Alleslev: Merci.

Messieurs?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Je peux ajouter quelques commentaires.

Vous avez mis le doigt sur quelque chose qui est un enjeu depuis longtemps, certainement lorsque j'étais à l'OTAN. Pendant que j'étais ici en tant que chef, mais particulièrement lorsque j'étais à Bruxelles,

il était clair que les entreprises canadiennes n'obtenaient probablement pas autant de travail qu'elles auraient pu, et pour ce qui est des contributions ou des sommes d'argent investies dans l'OTAN et du rendement des investissements, ce n'est certainement pas aussi élevé que dans les pays européens. Je serais donc d'accord avec cela.

Je dirais que le Canada a beaucoup à offrir. Il possède de grandes capacités, mais comme Kevin l'a déjà dit, je crois qu'une des façons clés dont le Canada peut obtenir beaucoup plus de visibilité, c'est en étant présent. Les entreprises qui ont connu du succès en Europe, particulièrement dans les forums de l'OTAN, sont les entreprises qui sont visibles et qui se sont établies elles-mêmes sur le terrain à Bruxelles, ou en Europe en particulier, qui sont visibles de ce point de vue et qui ont participé aux comités. C'est l'aspect que je voulais vraiment souligner parce qu'il y a le Groupe consultatif industriel OTAN et des choses du genre, où le Canada peut être visible. Il a déjà contribué à nombre de comités de l'OTAN, surtout aux comités sur la cybersécurité, et à l'élaboration d'une vision à cet égard.

C'est la façon dont le Canada peut obtenir beaucoup plus de visibilité et, on l'espère, plus de contrats à l'OTAN.

• (1000)

Mme Leona Alleslev: Est-ce que le temps est écoulé?

Le président: Oui, vous n'avez plus de temps.

Monsieur Yurdiga.

M. David Yurdiga (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos invités spéciaux ici aujourd'hui.

Nous entendons beaucoup parler de la Russie, de l'invasion de l'Ukraine et de toutes les manigances concernant les fausses nouvelles et les cyberattaques, mais nous n'entendons pas beaucoup parler de la Corée du Nord et de l'Iran. La Corée du Nord m'inquiète. Ses dirigeants font toujours des essais de missiles balistiques.

Consacrons-nous du temps à examiner le scénario hypothétique selon lequel la Corée du Nord fait quelque chose que nous ne voulons pas qu'elle fasse? Pourriez-vous simplement commenter la situation de manière générale?

Gén (à la retraite) Raymond Henault: Je pourrais peut-être dire quelques mots à ce sujet.

Je dirais que vous avez raison. Il y a un problème avec les pays qui ont une capacité, ou du moins qui semblent en avoir une, comme la Corée du Nord ou l'Iran, d'ailleurs. La vraie raison pour laquelle on a établi le bouclier antimissile, que les États-Unis l'ont recommandé ou, du moins, l'ont offert, et qu'il est maintenant établi avec la capacité terrestre et la capacité AEGIS, en Roumanie, si je me souviens bien, c'était pour offrir une protection contre le lancement d'un missile par un État paria, que ce soit l'Iran ou la Corée du Nord. Il y a donc une reconnaissance de la menace, et on a au moins pris des mesures pour tenter de contrer un tel lancement, au besoin.

Je ne connais pas le fonctionnement interne de l'OTAN à l'heure actuelle ou les analyses de la menace interne, mais cela doit également faire partie des choses à prendre en considération tous les jours.

Kevin s'y connaît probablement mieux que moi. Charlie a peut-être également une opinion à ce sujet.

Lgén (à la retraite) Charles Bouchard: Si je prends la Corée du Nord, pour répondre à votre question, s'agit-il d'une menace pour l'Amérique du Nord ou pour l'Europe? Je vais me concentrer sur l'Amérique du Nord.

C'est ici que NORAD entre en jeu. NORAD a la mission de déceler toute attaque, et une des tâches qui m'incombait, tout comme à notre commandant adjoint actuel, c'est l'évaluation tactique intégrée d'alertes et d'attaques. En quelques secondes, partout sur la planète, quelqu'un peut déceler le lancement d'un missile, et dans une certaine période, on doit évaluer s'il s'agit d'une attaque. C'est la première partie. C'est la partie de l'attaque.

La deuxième partie, bien sûr, c'est la défense antimissiles balistiques de l'Amérique du Nord, dont s'occupent les États-Unis. Bien sûr, il y a toujours la troisième partie, les repréailles que lanceraient les États-Unis, qui est strictement une décision souveraine des États-Unis.

J'espère que j'ai répondu un peu à la question.

M. Kevin J. Scheid: Pour continuer dans la même veine, je crois que la menace n'est pas tant une attaque directe de la Corée du Nord contre l'Europe que la vente par la Corée du Nord de technologies et de capacités à des joueurs dans la région qui peuvent constituer une menace.

Une des choses que nous faisons dans la défense antimissiles, c'est de nous assurer que nous pouvons défendre l'Europe de n'importe quelle direction et d'avoir le commandement et le contrôle en vue de gérer ces systèmes existants. En réalité, il est difficile d'avoir des renseignements provenant de pays de l'OTAN pour aider à guider la capacité de défense antimissiles, et je me tournerais vers le Canada, car vous pouvez nous aider au moyen de vos capacités de renseignement.

M. David Yurdiga: Merci beaucoup.

Est-ce que tous les pays de l'OTAN contribuent au système de défense antimissiles balistiques de l'OTAN? Quelle est la contribution du Canada en comparaison de celle d'autres pays?

M. Kevin J. Scheid: Les contributions sont des capacités à financement commun pour la défense antimissiles balistiques. Dans le programme dont la NCIA est responsable, le commandement et le contrôle bénéficient d'un financement commun, auquel le Canada contribue à hauteur de 6,6 %. Il y a des actifs américains en Europe. Il y a des systèmes radars et ainsi de suite qui sont financés par les pays.

Gén (à la retraite) Raymond Henault: J'ajouterais seulement que le Canada s'est joint au consensus sur la défense antimissiles pour les pays européens. C'était très clair, et on a précisé très clairement que le Canada était d'accord avec cela en raison des sensibilités de l'Amérique du Nord, bien sûr. Je sais que le Canada a adhéré à une défense antimissiles pour les pays européens.

Pour ce qui est du financement commun, je serais d'accord avec Kevin. Tout fait partie de la formule de financement commun, alors ce serait la façon dont le Canada contribuerait, notamment grâce aux systèmes de commandement et de contrôle.

•(1005)

M. David Yurdiga: Merci.

Le Canada collabore, et je suis très fier de nos hommes et de nos femmes en uniforme. À votre avis, pourquoi le Canada ne contribue-t-il pas à sa propre défense antimissiles balistiques? De toute évidence, nous dépendons des Américains, qui devront décider s'ils vont faire quelque chose. Le Canada ne devrait-il pas jouer un rôle plus actif au chapitre du financement d'une partie de la défense antimissiles pour notre propre nation?

Le président: Je vais devoir vous arrêter là. Nous n'avons plus de temps.

Monsieur Fisher.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être ici. Je l'apprécie.

Kevin, vous avez dit que 61 Canadiens travaillent pour la NCIA. J'aimerais savoir dans quelle mesure, en tant que pays, nous participons à la NCIA. Pouvez-vous me donner des exemples précis de la participation du Canada à la NCIA?

M. Kevin J. Scheid: Des 29 pays, nous embauchons des personnes au moyen de concours internationaux concurrentiels fondés sur le mérite. Nous accueillons des employés civils de tous les pays. Nous avons également environ 1 000 postes militaires. Le Canada contribue à ces postes militaires et il a respecté ses exigences et ses engagements au chapitre des postes militaires.

Le Canada participe également à la NCIA à l'échelon industriel, où nous avons des concours pour des contrats. Comme je l'ai mentionné, nous avons tenu notre conférence destinée à l'industrie ici à Ottawa, l'an passé, et elle a été l'une des meilleures conférences, sinon la meilleure, qu'a tenues l'Agence. Elle a attiré des entreprises canadiennes. Nous avons été en mesure de les sensibiliser, de les informer et de les faire participer au processus et d'informer les gens sur le processus de concurrence.

Le président: Je vais devoir vous arrêter un moment.

C'est assurément la sonnerie pour un vote. Le vote précédent a été celui tenu pour l'ouverture des travaux de la Chambre. Pour que nous puissions poursuivre peut-être encore 10 minutes, j'ai besoin du consentement unanime du Comité. Autrement, je vais devoir lever la séance.

Nous avons un membre qui est en désaccord avec cela.

M. Mark Gerretsen: Il ne pourra pas poser une question dans les 10 minutes. C'est la raison pour laquelle il n'est pas satisfait de cela.

Le président: Pour résumer ce qui se passe actuellement, il n'y a pas de consentement unanime pour poursuivre la séance, nous allons donc devoir nous arrêter ici et aller à la Chambre pour voter.

Messieurs, merci beaucoup d'être venus. Vos commentaires nous aideront à préparer un rapport destiné au gouvernement du Canada assorti de certaines recommandations essentielles. J'apprécie le temps que vous nous avez consacré aujourd'hui.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>